

Réf: Dossier N° 011704

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHOUR CONSTRUCTION COMPANY SARLU » en abrégé « CCC SARLU »

Siège social Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE,lot 68,ilot
7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/04/2021 reçus par Me José-Philippe OREGA, et enregistrés a la conservation foncière de yopougon 1 le 12/04/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHOUR CONSTRUCTION COMPANY SARLU » en abrégé « CCC SARLU »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en Afrique et particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

- Le bâtiment, les travaux publics, le génie civil;
- La location, la vente et la gérance d'immeuble;
- La vente, l'importation et l'exportation de diverses marchandises;
- Le commerce général.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de dation en paiement, ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles faciliter sa réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE,lot 68,ilot 7

Dirigeant(s) : M CHOUR ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03163 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18349/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

